



COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, le 3 avril 2019

Signature du Permis de Construire : la fromagerie de Saint-Just de Claix va pouvoir construire sa station d'épuration.

La fromagerie de Saint-Just de Claix va enfin pouvoir construire une station d'épuration autonome performante, lui permettant ainsi de traiter ses effluents, comme elle le demande depuis 2012, soit quelques mois après son acquisition par le Groupe Lactalis.

L'obtention de ce permis de construire est un soulagement pour la fromagerie et ses collaborateurs. Les travaux nécessaires à la construction de la station vont pouvoir débuter.

La fromagerie, filiale du Groupe Lactalis, va ainsi pouvoir mettre un terme à une situation qu'elle a toujours déplorée.

La fromagerie rappelle que des experts indépendants et les services de l'Etat ont, depuis des années, confirmé la position soutenue par le Groupe Lactalis : le raccordement à la station intercommunale n'est pas envisageable techniquement, celle-ci étant inadaptée pour traiter des effluents laitiers de fromagerie.

Pourtant, depuis 2013, le Maire de la commune de Saint-Just de Claix, s'obstinait à refuser à la fromagerie le permis de construire indispensable et tentait d'imposer en violation de la législation applicable, un raccordement à la station communale. Il a ainsi rejeté quatre demandes successives de permis de construire. Nous ne pouvons que nous réjouir de la fin de cet acharnement administratif, lié au comportement d'un homme, qui contrairement à ses déclarations, n'a fait que nuire à la cause environnementale.

Nous rappelons que le tribunal correctionnel de Grenoble doit rendre une décision le 8 avril 2019 relative à l'absence de traitement des effluents de la fromagerie. Le Groupe Lactalis sera attentif à cette décision et réalisera la station d'épuration nécessaire à la régularisation de sa situation.

« Nous sommes soulagés de la décision du Maire de Saint-Just de Claix. Celle-ci va nous permettre de poursuivre nos activités de façon sereine et conforme à nos engagements environnementaux », explique Patrick de Guérines, directeur général des fromageries de l'Etoile.

La Fromagerie de St Just de Claix

La fromagerie de Saint-Just de Claix fait perdurer depuis 1942, les méthodes de fabrication traditionnelle des fromages de l'Isère. Elle est spécialisée dans la fabrication du St Marcellin et du St Félicien. Filiale du Groupe Lactalis depuis novembre 2011, elle emploie aujourd'hui 150 salariés et collecte du lait auprès de 84 exploitations agricoles dans la région.
